



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

armée

Question écrite n° 56111

## Texte de la question

M. Yves Dauge attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la situation de l'Etat français au regard des crimes commis tant en France qu'en Algérie, durant ce qu'il est désormais indispensable de nommer la guerre d'Algérie. Les réactions si nombreuses, si diversifiées, montrent clairement la difficulté d'assumer ce passé douloureux. En conséquence, il lui demande de bien vouloir préciser à quelle échéance le Gouvernement pense organiser la création d'une commission composée d'historiens, afin que la vérité soit mise au jour et qu'un bilan exact des faits de guerre soit présenté aux peuples français et algérien.

## Texte de la réponse

Après le vote de l'Assemblée nationale du 10 juin 1999 qualifiant de guerre les événements d'Algérie, le travail de mémoire et de vérité historique s'est accéléré sur ce conflit. Le Gouvernement soutient cette démarche car il estime qu'un travail objectif d'explication et de compréhension est nécessaire tout en excluant les approches partisans ou politiciennes. Loin d'affaiblir la communauté nationale, ce travail de vérité, qui relève des historiens, la renforcera en lui permettant de mieux tirer les leçons de son passé pour construire son avenir. De plus, cette exigence de mémoire est une condition de réconciliation du pays avec lui-même et de paix entre les nations. Toutefois, le Gouvernement ne souhaite pas constituer une commission officielle d'historiens qui se heurterait à un certain nombre d'incertitudes, notamment sur la définition de son mandat et sur la légitimité du choix de sa composition. En revanche, comme il l'a fait au cours de ces trois dernières années pour l'accès aux archives de la Seconde Guerre mondiale ou aux documents relatifs aux journées d'octobre 1961, il est prêt à continuer de favoriser le travail des historiens et des chercheurs en leur permettant de consulter et d'étudier les archives militaires portant sur la guerre d'Algérie. Pour sa part, le ministère de la défense a entrepris un travail de recherches portant sur cette période en publiant le tome 2 de « La Guerre d'Algérie par les documents » édité par le service historique de l'armée de terre ainsi que l'introduction générale de l'inventaire de fonds d'archives de la guerre d'Algérie. De même, la revue historique des armées a publié de nombreux travaux sur ce sujet. Le centre d'études d'histoire de la défense a organisé en mai 2000 un colloque sur les aspects militaires de la guerre d'Algérie, permettant ainsi une rencontre entre historiens français et algériens.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yves Dauge](#)

**Circonscription :** Indre-et-Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56111

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 1er janvier 2001, page 15

**Réponse publiée le** : 26 février 2001, page 1234